Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 035-213502057-20260304-2026_08-DE

Département Ille-Et-Vilaine
Commune de Noyal Sous Bazouges

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/03/2026

Date de la convocation
19/02/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	7	8

Vote
A l'unanimité
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le : 05/03/2026

L'an 2026, le 04 Mars à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Noyal Sous Bazouges dûment convoqué s'est réuni en session publique ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MALLET Bertrand, Maire.

Présents : M. MALLET Bertrand, Maire,
Mme : BOBON Christelle,
MM : EON Jean-Yves, LAUNAY David, MARIAU Noël, STAINES Christopher, THEBAULT Fabrice

Excusée et représentée :
SAVINEL Fanny donne pouvoir à LAUNAY David

Excusée : MAGAUD PERNOT Roxanne

Absents : MARCHAL Gilles, VAUGEOIS Dominique

Secrétaire de séance : MARIAU Noël

2026/08 – Devis ETA DENOUAL : vidange poste avant lagune

Une vidange du poste avant lagune est nécessaire 2 fois par an (juin et décembre), 10m^3 à chaque passage, pour le bon fonctionnement du réseau d'assainissement collectif.

Le Maire présente le devis suivant :

→ Entreprise de travaux agricoles (ETA) Denoual, devis n°D2026-0060 : 500€ HT soit 600€ TTC.

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le devis n°D2026-0060 de l'Entreprise de Travaux Agricoles Denoual à 600€ TTC pour 2 interventions par an,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer le devis et tout autre document afférent à ce dossier,
- **INSCRIT** au budget les crédits nécessaires.

Le secrétaire de séance :
Noël MARIAU

Pour copie conforme :
Le Maire, Bertrand MALLET